

Embouteillage d'élèves aux portes des lycées

Dans les A.-M., certains lycéens ont fait leur rentrée en retard, treize autres pas encore. La raison ? Une hausse des inscriptions due à des flux de population

I faudra que l'on m'explique comment s'effectue la procédure d'affectation des élèves en lycée. Comment peut-on laisser de côté des adolescents sans s'assurer qu'ils ont une place dans un établissement, le jour de la rentrée ? » Martine est en colère. ⁽¹⁾ Originnaire de la région parisienne, elle a emménagé, cet été, à Nice. Avec dans la foulée une demande expédiée à l'inspection académique pour inscrire son fils en classe de terminale au lycée Masséna, établissement le plus proche de son domicile. Demande qui, selon elle, aurait dû être traitée par la commission d'affectation qui s'est réunie fin août. « Sauf qu'à la rentrée, je n'avais rien reçu, ni lettre, ni mail m'informant que mon fils était bien pris à Masséna. Je suis allée, à l'inspection académique pour avoir une



Certains lycéens n'ont pas pu faire leur rentrée à cause d'un bug informatique ?

(Photo François Vignola)

explication et une solution. J'y ai trouvé là-bas d'autres parents qui étaient comme moi, dans le désarroi. »

200 demandes reçues cet été

Selon elle, le cas de son fils ne serait pas unique. « Cent cinquante élèves seraient restés sur le carreau de la

rentrée, en raison d'un bug informatique. C'est ce que l'on m'a dit à l'inspection académique. »

Pour Martine, tout est bien qui finit bien, puisque son fils vient d'effectuer sa rentrée à Masséna. Pour d'autres, non. Comme Françoise ⁽²⁾ qui s'est installée, cet été, à Nice. Elle aussi a suivi la procédure

pour inscrire son fils au lycée, a fait des allers-retours à l'inspection académique pour connaître l'avancée de son dossier. « Aujourd'hui, mon fils n'a toujours pas fait sa rentrée, alors que les cours ont repris depuis dix jours. C'est stressant. »

Alors pourquoi autant de retard ? La faute à un bug in-

formatique ? Pour l'inspecteur d'académie, il n'y en a eu aucun. « En revanche, depuis le 16 août, nous avons reçu 200 demandes d'inscription, qui ont toutes été traitées, pointe Michel-Jean Floch. Treize autres demandes viennent de nous parvenir qui sont en train d'être étudiées. Toutes seront résolues prochainement. »

Autre source d'incompréhension : la répartition des élèves nouvellement arrivés, les familles s'attendant à voir leur enfant accueilli dans l'établissement dépendant du secteur de la carte scolaire, proche de leur domicile. « La carte scolaire s'applique jusqu'à la rentrée des classes. Au-delà, elle ne s'impose plus, c'est la règle, décrypte Michel-Jean Floch. Tout est une affaire de places disponibles, de capacité d'accueil. Parce qu'on ne peut pas enlever

un lycéen déjà inscrit pour le remplacer par un autre nouvellement arrivé. Ni ouvrir des classes une fois que la rentrée est bouclée. »

« Départs et arrivées imprévisibles »

Pour l'inspecteur d'académie, cette hausse des demandes d'inscription est due au flux de population dans les A.-M. « Septembre étant le mois des mutations, les familles bougent l'été, avec des arrivées comme des départs sur le département qui sont imprévisibles. Cela fait partie du jeu classique de la rentrée qui nécessite un peu de temps pour tout ajuster. » Et d'assurer que les treize demandes encore en instance seront « rapidement réglées », avec pour « chaque élève, une place en lycée ».

VERONIQUE MARS

1. À leur demande, les précnoms ont été modifiés.

La « Maison de la Région » installée... en mairie de Nice

Christian Estrosi avait annoncé la couleur dès son accession à la présidence de Paca : il entendait réaliser des économies sur les antennes décentralisées de la Région dans les départements. Et il n'a pas lâché, en dépit d'une très éphémère levée de boucliers. Ces antennes n'ont toutefois pas été supprimées mais insérées dans les locaux de collectivités existantes. C'est ainsi que depuis cet été, celle des Alpes-Maritimes, rebaptisée Maison de la Région, a quitté l'avenue Notre-Dame pour s'installer dans les murs de la mairie de Nice. « Ce qui, note Christian Estrosi, représente une réduction des dépenses de 60 %, avec un loyer annuel, charges comprises, de 115 000 euros ».

Un guichet unique

Sur le fond, a-t-il expliqué hier soir lors de l'inauguration desdits locaux, il a souhaité « fermer les anciennes antennes régionales, devenues des permanences politiques déguisées, pour ouvrir de véritables structures au service des habitants ». Elles sont notamment



La Maison de la Région a été inaugurée dans le Vieux-Nice (sans Renaud Muselier, au Pérou hier, ne pas se fier au panneau !).

(Photo Cyril Doderigny)

destinées à répondre à une exigence de proximité, en servant d'interface entre les acteurs locaux (collectivités, entreprises, porteurs de projets) et les services de Paca basés à Marseille.

À Nice, c'est Philippe Grell qui dirige la Maison de la Région où a été conservé l'effectif initial d'une trentaine d'agents, à quelques redéploiements près. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, en passant donc par l'entrée principale de la mairie, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. Cette structure tient lieu de

guichet unique, dédié aussi bien à la formation, à l'accompagnement économique, aux questions environnementales, aux transports ou aux lycées.

Des sous pour les A.-M.

Désormais président délégué de la Région, Christian Estrosi a profité de l'inauguration de ces locaux pour vanter, devant un parterre de maires et conseillers régionaux, les vertus du changement de majorité régionale survenu fin 2015.

« J'ai voulu remettre de la clarté et de l'équité dans notre politique d'aménagement du territoire », a-t-il in-

sisté, saluant « un retour de l'institution régionale dans les Alpes-Maritimes ». Et de citer « 173 millions affectés en 2016 aux acteurs économiques, culturels, sportifs et éducatifs des Alpes-Maritimes. Pour les seules associations, 57 millions ont été destinés à celles des A.-M. en 2016, contre 7,6 millions en 2015 ».

Il a aussi égrené une longue liste de grands travaux en cours ou à venir, du doublement des trains en heure de pointe sur la ligne Cannes-Grasse à la rénovation des lycées Masséna et Augier, en passant par bien d'autres. Pour Christian Estrosi, pas de doute, les Alpes-Maritimes peuvent se frotter les mains de l'action de la Région. « Un sondage Ifop de juillet en atteste, dans lequel 35 % des Azuréens et 48 % des Niçois estiment que la Région a changé en bien, des taux de satisfaction très supérieurs à la moyenne nationale. »

Il n'est pas allé jusqu'à paraphraser Jack Lang qui, le 10 mai 1981, avait célébré le passage de « l'ombre à la lumière ». Mais il l'a pensé fort.

THIERRY PRUDHON

Septième garde à vue pour Cédric Herrou

La septième en treize mois. Ce mardi vers 9 h, Cédric Herrou, figure emblématique de l'aide aux migrants dans la vallée de la Roya, a été placé en garde à vue à la suite d'une convocation en gendarmerie de Breil-sur-Roya. Transféré dans les locaux de la brigade mobile de recherche de la PAF à la caserne Auvare de Nice, il a été entendu après qu'une plainte a été déposée contre lui pour « violences aggravées et séquestration ». Lors de son audition, il a d'ailleurs été confronté au fameux plaignant, Wassan, un Éthiopien d'une vingtaine d'années, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Nice. Un passeur que Cédric Herrou avait lui-même dénoncé aux autorités, en juillet, pour avoir approché des demandeurs d'asile venus chercher secours jusqu'à son domicile. L'agriculteur s'était d'ailleurs porté partie civile dans ce dossier.

« Il n'en peut plus »

« Il aurait pu être entendu en audition libre sans être mis en garde à vue. Le parquet manque de bon sens et on peut constater une disproportion de traitement à l'égard de Cédric Herrou. Il n'en peut plus

de ces gardes à vue », a réagi M^e Zia Oloumi, son avocat. Dans un communiqué de Roya Citoyenne et de la Ligue des droits de l'homme Paca, les associations dénoncent un « piège grossier (...) un harcèlement judiciaire et policier ». Le principal concerné, Cédric Herrou, évoque quant à lui « un achèvement et des pressions politiques ». Une perquisition par ailleurs menée à son domicile à la recherche d'éventuelles armes. En vain. Sa garde à vue a été levée, hier à 15 h 30. Le parquet va désormais analyser le dossier complet afin de déterminer les éventuelles suites judiciaires, où un deuxième individu, un Soudanais d'une vingtaine d'années pour lequel une demande d'asile est en cours, a aussi été placé en garde à vue. « Certains faits avancés par le plaignant s'avèrent exacts mais pas les plus graves. Il n'a pas été attaché, ni frappé, ni torturé, avance le procureur de Nice, Jean-Michel Prêtre, précisant qu'il y aura deux appréciations dans ce dossier. Est-ce que les actes étaient légitimes et constituatifs d'une infraction ? Si non, est-ce que cette dénonciation était basée sur de la mauvaise foi ? »

THIBAUT PARAT